



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 septembre 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Dans la résolution [2551 \(2020\)](#), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de lui fournir, au plus tard le 15 septembre 2021, une évaluation technique des capacités de la Somalie en matière de gestion des armes et des munitions et de formuler des recommandations en vue de l'améliorer davantage.

Malgré les consultations tenues entre le Secrétariat et les autorités somaliennes à New York et à Mogadiscio, respectivement, il n'a pas été possible de procéder à l'évaluation technique dans les délais impartis.

En raison de la nature de cette évaluation technique, qui nécessite des inspections physiques des armureries et d'autres éléments de gestion des armes et des munitions, les consultations à distance n'étaient pas réalisables. Par conséquent, je souhaite proposer un report de l'évaluation technique à une date ultérieure, à déterminer par le Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

